



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

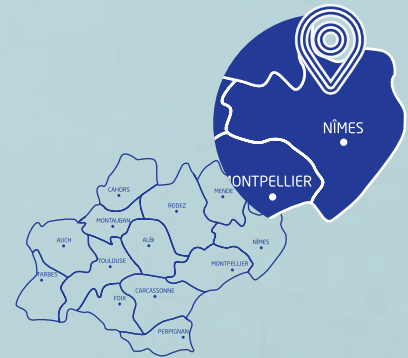


Motivation, conditions d'exercice
Témoignage
du Dr Laures Gros installée
dans une ville située en zone prioritaire



Dr Magali Laures-Gros

Exerçant depuis 2013 dans son cabinet médical à Alès, le Dr Magali Laures-Gros nous présente son activité dans une ville de taille moyenne ainsi que le projet de développement d'une CPTS sur le territoire.



S'installer rapidement dans son propre cabinet

«Dès la fin de mon internat je souhaitais m'installer assez rapidement. Je me suis installée à Alès en 2013 dans un cabinet médical avec plusieurs médecins et des secrétaires sur place prenant en charge la gestion administrative du cabinet. Dès le jour de l'ouverture du cabinet j'avais déjà une quinzaine de patients provenant de la patientèle de mon ancien maître de stage et on m'a adressé tous les nouveaux patients du cabinet. Cette installation concordait également avec mon projet personnel de fonder une famille et de m'installer dans une maison avec de l'espace.»

Un cabinet de ville au cœur des projets médicaux du territoire

«Depuis 7 ans le cabinet a évolué, nous avons acheté de nouveaux locaux et nous sommes désormais 4 médecins et 1 une infirmière ASALEE. Nous sommes actuellement au cœur d'un projet de montage d'une CPTS sur le territoire. Nous entretenons en outre d'excellentes relations avec la clinique et l'hôpital qui nous permettent d'avoir un contact privilégié avec les différents spécialistes. Nous participons ainsi régulièrement à des réunions ville-hôpital pour développer plus encore nos relations et améliorer nos pratiques de travail entre professionnels sur le territoire.»

«**Dès le jour de l'ouverture du cabinet j'avais déjà une quinzaine de patients...**»

Des conditions d'exercice qui garantissent un bon équilibre vie privée vie professionnelle

«Mère de deux enfants, mes conditions d'exercice me permettent de dégager du temps pour m'occuper de mes enfants. Je ne travaille pas un mardi après-midi sur deux et un mercredi sur deux. De manière générale, je prends 7 à 8 semaines de congés par an. Concernant la Permanence Des Soins Ambulatoires j'ai un soir de garde par mois et 4 week-ends dans l'année, ce qui n'est donc nullement pesant. En parallèle je suis également maître de stage et tuteur de GEPT à la faculté de médecine depuis deux ans.»

Aujourd'hui, le Dr. Laures-Gros se dit satisfaite de son activité et ne se voit pas exercer ailleurs que dans son cabinet médical où elle apprécie aussi particulièrement le travail et l'ambiance d'équipe. Elle espère à l'avenir s'investir davantage dans l'enseignement et développer son activité pédiatrique.

“*Nous entretenons en outre d'excellentes relations avec la clinique et l'hôpital qui nous permettent d'avoir un contact privilégié avec les différents spécialistes.*”

#COVID19

Retour d'expérience liée au Covid-19

La crise du Covid-19 a permis de renforcer les dynamiques de coordination locale entre les différents partenaires de santé : médecins, infirmiers, pharmaciens, Filiers, le centre de prévention, la clinique Bonnefon, le CHR d'Alès et les urgences et les laboratoires d'analyses. C'est l'association RESEDA, association pour la coordination des réseaux de santé du bassin alésien et le pôle santé de l'agglomération d'Alès qui nous ont mis en lien. On peut aussi souligner la coordination départementale entre les différents centres Covid du Gard qui ont permis de développer les pratiques de travail collaboratif sur l'ensemble du territoire. On a été également très soutenu tout au long de la crise par la collectivité et la mairie d'Alès.

